

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 074-217402445-20250320-2025_03_15-DE



Séance du 20/03/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 09
Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq

le : jeudi vingt mars à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant : le 07/03/2025

PRESENTS : AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, PUIS Xavier, PENHOUËT Anthony, LENEVEU Nicolas, POLLET Elodie, HUBRECHT Laetitia, MIEUSSET Sonia, SAUTOUR Laure.

ABSENTS : MARECHAL Aurélie, RIN Kévin, NOUASSRIA Eva, VEDRINE Marie, GRAF Thomas.

Ont donné pouvoir : VEDRINE Marie à PENHOUËT Anthony.

Monsieur PUIS Xavier a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2025 03 15 Programme 2025 des travaux à réaliser en forêt communale de Saint-Laurent

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux suivants en forêt communale, proposé par les services de l'ONF pour l'année 2025.

Descriptif des actions et localisations	Qté	Unité	Nature
Travaux sylvicoles : Intervention en futaie irrégulière Localisation : Parcelle T	2	HA	Invest.
Travaux sylvicoles : Intervention en futaie irrégulière Localisation : Parcelle 7	3	HA	Invest.
Plantation : entretien des protections contre le gibier Localisation : Parcelle 6			Invest.
Plantation : dégagement de la plantation Localisation : Parcelle 6			Invest.
Plantation Localisation : Parcelle 12			Invest.
Création d'une piste Localisation : Parcelle K	550	M	Invest.
Entretien de périmètre Localisation : Parcelle C			Fonct.
Abattage des arbres dangereux			Fonct.

Total Investissement 31 350 € HT

Total Fonctionnement 4 800 € HT

Total 36 150 € HT

Le Conseil Municipal entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après avoir pris connaissance du descriptif des actions proposées pour un montant estimé total à la charge de la commune de **36 150 € HT**, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'accepter le programme d'actions pour l'année 2025 du Plan National des Forêts,
- **Approuve** le plan de financement présenté,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au programme d'actions 2025 de l'ONF.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures.
Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC

Le secrétaire, *Xavier Puis*



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Xavier Puis".